



Porto Novo, le 07 Août 2026



Réf : N°**017**/26/CRB/P/SG/CAS/AA/CPISDO/RSE

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE LA
CONDUITE DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE
DÉVELOPPEMENT 2022-2026 ET DE L'ÉLABORATION DU PLAN
STRATÉGIQUE 2027-2031 DE LA CROIX-ROUGE BENINOISE (RELANCE)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'évaluation du Plan Stratégique de Développement (PSD) 2022-2026 et de l'élaboration du PSD 2027-2031, la Croix-Rouge Béninoise lance un avis de recrutement pour un **consultant** chargé d'assurer la coordination technique et opérationnelle du processus, selon une approche participative, rigoureuse et conforme aux standards de planification stratégique. Ce processus visera à :

- Évaluer le niveau d'atteinte des objectifs du Plan Stratégique de Développement 2022-2026 suivant ses quatre axes ;
- Identifier les besoins humanitaires prioritaires en République du Bénin ainsi que les besoins de développement organisationnel de la Croix-Rouge Béninoise susceptibles d'influencer ses performances institutionnelles et opérationnelles ;
- Identifier les priorités stratégiques de la Société Nationale (SN) pour la période 2027-2031 sur la base de l'analyse contextuelle ;
- Développer et adopter le nouveau Plan Stratégique de Développement (2027-2031) de la SN.

La Croix-Rouge Béninoise sollicite à cet effet des offres sous pli fermé ou par mail à l'adresse email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour répondre au présent marché constitué en un lot unique et intitulé

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE LA CONDUITE DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2022-2026 ET DE L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2027-2031 DE LA CROIX-ROUGE BENINOISE ».

La participation à cet appel d'offres est ouverte à tous les candidats qui remplissent les conditions définies dans le présent dossier et ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

2. Mission principale

Le consultant aura pour mission de conduire le processus d'évaluation du PSD 2022-2026 et d'appuyer l'élaboration du nouveau PSD 2027-2031, en assurant la qualité méthodologique, la



CROIX-ROUGE BÉNINOISE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963) 01
BP 0– 1 Tél. : (229) 01 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-
Novo / Bénin E-Mail : secretariat.crb@croixrougebenin.org

coordination des parties prenantes et la production des livrables attendus conformément aux Termes de Référence annexés au présent avis.

3. Informations complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Secrétariat Général de la Croix Rouge Béninoise à l'adresse email : secretariat.crb@croixrougebenin.org ou passer au secrétariat de la Croix-Rouge Béninoise sis à Porto-Novo, Rue 29, Djassin, de 08 heures à 17 heures tous les jours ouvrables à compter du **07 au 14 Août 2026**.

Les offres retenues seront contactées pour la suite de la procédure. La Croix-Rouge Béninoise se réserve le droit de ne donner aucune suite aux offres non retenues.

4. Validité des offres

Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de soumission.

5. Qualifications et expériences professionnelles requises

Le consultant devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un Doctorat dans l'un des domaines suivants : planification stratégique, développement, sciences sociales, management, économie ou tout autre domaine équivalent ;
- Justifier d'au moins sept (07) années d'expérience professionnelle pertinente en planification stratégique ;
- Disposer d'une expérience avérée dans l'élaboration de plans stratégiques de développement, y compris des plans de développement communaux ;
- Avoir une solide expérience en évaluation de programmes et projets ;
- Justifier d'une expérience confirmée de collaboration avec des ONG ou des organisations humanitaires ;
- Avoir une expérience en facilitation participative et en animation d'ateliers multi-acteurs ;
- Démontrer d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Maîtriser les outils et approches de planification stratégique ;
- Disposer de compétences avérées en suivi-évaluation des programmes ;
- Faire preuve d'une excellente capacité rédactionnelle ;
- Avoir de solides aptitudes en facilitation et en animation participative ;
- Être capable de coordonner efficacement des acteurs multiples et des parties prenantes diverses ;



CROIX-ROUGE BENINOISE

SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963) 01
BP 0– 1 Tél. : (229) 01 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-
Novo / Bénin E-Mail : secretariat.crb@croixrougebenin.org

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement humanitaire (considérée comme un atout).

6. Validité des offres

Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de soumission.

7. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- Pertinence de la méthodologie ;
- Conformité des documents administratifs
- Expérience du consultant ;
- Qualification du consultant ;
- Planning d'exécution ;
- Coût de la prestation et rapport qualité/prix

8. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier complet comprenant les éléments suivants :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un curriculum vitae détaillé, mettant en évidence les expériences pertinentes pour la mission ;
- Les copies des diplômes et attestations de travail ;
- Une offre technique dûment signée, incluant la compréhension des Termes de Référence (TdR), la méthodologie proposée ainsi que le chronogramme d'exécution ;
- Une offre financière détaillée, dûment signée ;
- Au moins trois (03) références de missions similaires, accompagnées des coordonnées des personnes de référence (nom, fonction, téléphone et adresse électronique).

9. Durée et lieu de la mission

La mission est d'une durée de quatre (04) mois, à compter de la date de signature du contrat jusqu'à la soumission du rapport final. Elle se déroulera sur la période indicative allant du **25 Août au 30 Novembre 2026**. Le/la consultant(e) interviendra sur toute l'étendue du territoire national, notamment aux niveaux **national, départemental et communal, selon les besoins de la mission**.



CROIX-ROUGE BENINOISE SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963) 01
BP 0- 1 Tél. : (229) 01 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-
Novo / Bénin E-Mail : secretariat.crb@croixrougebenin.org

10. Mode de sélection

Le cabinet sera sélectionné sur la base de l'analyse technique et financière des dossiers de candidature reçus, conformément aux procédures de passation de marchés en vigueur à la Croix-Rouge Béninoise.

11. Dépôt des offres

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante : psd.crb@croixrougebenin.org au plus tard le **14 Août 2026** avec pour objet : « **Candidature – Consultant chargé de l'évaluation du PSD 2022-2026 et de l'élaboration du PSD 2027-2031** ».

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus.

La Croix-Rouge Béninoise se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement.



Dr Franquillin YADOULETON
Secrétaire Général

Annexe :

- Termes de Référence de l'Évaluation du PSD 2022-2026
- Termes de Références de l'Élaboration du PSD 2027-2031



TERMES DE REFERENCES

**Evaluation du Plan Stratégique de Développement 2022-2026 de
la Croix-Rouge Béninoise**



1. Contexte et justification

La Croix-Rouge Béninoise (CRB), constituée sur la base des Conventions de Genève du 19 août 1949 et des Protocoles additionnels de 1977 et 2005, du Règlement de 1991 sur l'usage de l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant Rouge par les Sociétés Nationales, est une association d'utilité publique, régie par la loi du 1er juillet 1901 et par ses statuts.

Fondée en 1959, la Croix-Rouge Béninoise est reconnue par le Gouvernement Béninois le 10 Mai 1963, par décret - N°224/PR/MAIS comme Société de secours volontaire, autonome, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire et en particulier des services de santé militaires, conformément aux dispositions des Conventions de Genève ainsi que de leurs protocoles additionnels, et comme seule Société Nationale de la Croix-Rouge pouvant exercer son activité sur le territoire en République du Bénin.

Dans le but d'assurer une mise en œuvre efficace de ses interventions, la CRB s'est dotée d'un Plan Stratégique de Développement couvrant la période de 2022 à 2026 qui constitue le cadre de référence de ses orientations institutionnelles et opérationnelles. Ce plan s'articule autour de quatre axes stratégiques clés que sont :

- Crises, catastrophes et adaptation aux changements climatiques
- Santé et actions sociales
- Communication Valeur Pouvoir et Inclusion
- Coordination, Suivi-Evaluation et Développement Organisationnel

Après plusieurs années de mise en œuvre du PSD 2022-2026, et dans une logique d'amélioration continue et de redevabilité institutionnelle, il s'avère indispensable aujourd'hui en 2026 de conduire d'une part une évaluation structurée et approfondie du niveau d'atteinte des objectifs fixés, suivant chacun des axes stratégiques du plan. D'autre part en raison de la nécessité pour la SN de disposer d'un outil de planification stratégique pour la période 2027-2031 en vue de guider la mise en œuvre de ses interventions, l'élaboration d'un nouveau Plan Stratégique de Développement en tenant des réalités et besoins actuels devient également une priorité.

Les présents Termes de Références sont élaborés dans le but de définir les objectifs ainsi la méthodologie de mise en œuvre de l'activité dans sa globalité.



2. Objectif Général

L'objectif général de cette activité est de procéder à l'évaluation finale du Plan Stratégique de Développement 2022-2026 de la Croix-Rouge Béninoise.

3. Objectifs Spécifiques

- Evaluer la pertinence, l'effet des interventions sur les populations vulnérables
- Identifier les bonnes pratiques, innovations et succès majeurs enregistrés durant la période du plan stratégique.
- Identifier les contraintes, insuffisances et facteurs limitant la performance dans la mise en œuvre du plan stratégique.
- Evaluer le niveau de contribution et de satisfaction des différentes parties prenantes (structures nationales, comités départementaux et locaux, partenaires, volontaires et bénéficiaires) dans la mise en œuvre du plan.
- Formuler des recommandations stratégiques, opérationnelles et organisationnelles pour améliorer la performance institutionnelle et orienter l'élaboration du Plan Stratégique 2027-2031.

4. Résultats attendus

- ✓ La pertinence, l'effet des interventions sur les populations vulnérables sont évaluées ;
- ✓ Les contraintes, pratiques, innovations et succès majeurs enregistrés durant la période d'implémentation du plan stratégique sont identifiées ;
- ✓ Les contraintes, insuffisances et facteurs limitant la performance dans la mise en œuvre du plan stratégique ;
- ✓ Le niveau de contribution et de satisfaction des différentes parties prenantes (structures nationales, comités départementaux et locaux, partenaires, volontaires et bénéficiaires) dans la mise en œuvre du plan est évalué ;
- ✓ Des recommandations stratégiques, opérationnelles et organisationnelles pour améliorer la performance institutionnelle et orienter l'élaboration du Plan Stratégique 2027-2031 sont formulées.



5. Méthodologie

La mise en œuvre de cette activité se déroulera à travers une approche participative, inclusive et transparente. En amont, au démarrage de cette mise en œuvre, la CRB mettra en place un dispositif institutionnel et de coordination de l'ensemble du processus en vue de garantir son implémentation efficace. Au cœur de ce dispositif, on retrouve trois mécanismes clés que :

✓ **Phase 1 : Atelier d'élaboration et du rapport de progrès de 2022-2026**

Cette première phase du processus d'évaluation vise à finaliser au niveau de la SN la synthèse des données conformément aux indicateurs de performance. Elle servira de cadre d'échanges pour les acteurs clés du Secrétariat Général pour définir le niveau de mise en œuvre de chacune des interventions prévues dans le PSD et de renseigner le niveau d'atteinte des indicateurs suivant les axes stratégiques. Cette phase se déroulera en atelier participatif de trois jours.

✓ **Phase 2 : Atelier finalisation et de validation de la méthodologie et des outils de l'évaluation terrain**

Cet atelier vise à définir une base pour le processus d'évaluation. Il regroupera les acteurs clés du Secrétariat général de la SN en vue d'élaborer des versions préliminaires de la méthodologie et des outils de l'évaluation ainsi que de procéder à leurs validations. L'objectif est de favoriser une mise en œuvre rapide du processus d'évaluation avec la contribution de tous les acteurs mais aussi une prise en compte adéquate des réalités locales. L'atelier se déroulera en trois jours. Les deux premières journées de l'atelier seront consacrées à l'élaboration de la méthodologie d'étude et des outils de l'évaluation. La troisième journée sera dédiée à la validation technique de la méthodologie et des outils élaborés par les différentes parties prenantes (y compris les partenaires de la CRB). Cette étape permettra notamment d'assurer le cadrage méthodologique, la cohérence technique et l'appropriation des outils par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus d'évaluation. Notons que l'évaluation terrain qui sera effectuée sera prioritairement qualitative.

✓ **Phase 3 : Formation des enquêteurs**

Cette phase sera effective sous le lead du Secrétariat Général. Elle vise un renforcement de capacités des enquêteurs qui seront chargés de la collecte des



données à la base. Les enquêteurs seront identifiés sur des critères assez spécifiques notamment sur l'expérience à mener de telles activités de collecte de données. Cette phase se fera sous la supervision des acteurs intervenant au niveau des comités.

✓ **Phase 4 : Collecte des données**

La collecte des données qui sera sous lead des staffs du Secrétariat Général combinera des méthodes qualitatives afin de répondre aux objectifs définis ci-dessus pour l'évaluation. Cette collecte se fera par département et prendra en compte par département deux communes (communes rurales et urbaines). Le processus de collecte de données prendra ainsi en compte :

- Entretiens individuels avec la gouvernance nationale et les membres du Secrétariat Général ;
- Entretiens/avec les membres comités départementaux et locaux ;
- Discussions avec volontaires ;
- Consultations ciblées de bénéficiaires pour mesurer les effets des interventions et leur niveau de satisfaction ;
- Entretiens avec partenaires techniques et financiers.
- Entretiens avec les autorités étatiques aussi bien au niveau national que local

✓ **Phase 5 : Analyse des résultats et production du rapport de l'évaluation**

Les données collectées seront :

- Triangulées (croisement des sources documentaires et des perceptions des acteurs) ;
- Analysées par axe stratégique ;

Cette phase permettra de :

- Identifier les bonnes pratiques et innovations ;
- Analyser les insuffisances et contraintes institutionnelles ;
- Mesurer les effets sur les populations vulnérables ;
- Évaluer le niveau de satisfaction des parties prenantes ;
- Formuler des recommandations stratégiques, opérationnelles et organisationnelles.



- Discuter les constats et conclusions ;
- Vérifier la cohérence des analyses ;
- Apporter des compléments d'informations si nécessaires ;
- S'assurer que les recommandations sont réalistes et alignées avec la vision institutionnelle

Le rapport d'évaluation sera élaboré à cette phase.

✓ **Phase 6 : Validation finale du rapport d'évaluation**

La version consolidée du rapport sera soumise aux instances dirigeantes compétentes de la Société Nationale pour validation formelle.

Cette validation permettra :

- D'officialiser les résultats de l'évaluation ;
- D'adopter les recommandations stratégiques ;
- De constituer la base officielle pour l'élaboration du PSD 2027-2031.

6. Liste des participants, lieu

Phases	Personnes impliquées	Lieu	Durée
Phase 1 : Atelier d'élaboration et du rapport de progrès de 2022-2026	Participants (15) Membres du CODIR (11) Autres cadres clés de la SN (04)	Porto-Novo (Siège)	04 jours de deux phases
Phase 2 : Atelier de finalisation et de validation de la méthodologie et des outils de l'évaluation	Participants (21) Membres du CODIR (11), 1 Ass IT, Responsable DO, PMER, 1 Personne ressource Partenaire Mouvement (06)	Porto-Novo (Siège)	03 jours
Phase 3 : Formation des enquêteurs	Enquêteurs (24) Formateurs (04)	Porto-Novo	02 jours
Phase 4 : Collecte des données	Enquêteurs (24) Equipe de coordination au niveau national	Communes de l'évaluation	05 jours



CROIX-ROUGE BENINOISE
SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963) 01 BP 0– 1 Tél. : (229) 20
21 28 86 / 68 00 13 01 / 68 00 13 02 Rue 29, Djassin / Porto-Novo / Bénin E-Mail :
croixrougebeninoisesg@yahoo.com

Phase 5 : Atelier d'analyse des résultats et production du rapport de l'évaluation	Participants (10) Membres du CODIR (06) , 1 Ass IT, Responsable DO, PMER, 1 Personne ressource	Abomey	02 jours
Phase 6 : Validation du rapport d'évaluation	Participants (22) Membres du CODIR (11) , 1 Ass IT, Responsable DO, PMER, 1 Personne ressource Président Partenaire Mouvement (06)	Porto-Novo	01 jour



TERMES DE REFERENCES

**Elaboration du Plan Stratégique de Développement 2027-2031
de la Croix-Rouge Béninoise**



1. Contexte et justification

La Croix-Rouge Béninoise (CRB), constituée sur la base des Conventions de Genève du 19 août 1949 et des Protocoles additionnels de 1977 et 2005, du Règlement de 1991 sur l'usage de l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant Rouge par les Sociétés Nationales, est une association d'utilité publique, régie par la loi du 1er juillet 1901 et par ses statuts.

Fondée en 1959, la Croix-Rouge Béninoise est reconnue par le Gouvernement Béninois le 10 Mai 1963, par décret - N°224/PR/MAIS comme Société de secours volontaire, autonome, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire et en particulier des services de santé militaires, conformément aux dispositions des Conventions de Genève ainsi que de leurs protocoles additionnels, et comme seule Société Nationale de la Croix-Rouge pouvant exercer son activité sur le territoire en République du Bénin.

Dans le but d'assurer une mise en œuvre efficace de ses interventions, la CRB s'est dotée d'un Plan Stratégique de Développement couvrant la période de 2022 à 2026 qui constitue le cadre de référence de ses orientations institutionnelles et opérationnelles. Ce plan s'articule autour de quatre axes stratégiques clés que sont :

- Crises, catastrophes et adaptation aux changements climatiques
- Santé et actions sociales
- Communication Valeur Pouvoir et Inclusion
- Coordination, Suivi-Evaluation et Développement Organisationnel

Après plusieurs années de mise en œuvre du PSD 2022-2026, et dans une logique d'amélioration continue et de redevabilité institutionnelle, il s'avère indispensable aujourd'hui en 2026 de conduire d'une part une évaluation structurée et approfondie du niveau d'atteinte des objectifs fixés, suivant chacun des axes stratégiques du plan. D'autre part en raison de la nécessité pour la SN de disposer d'un outil de planification stratégique pour la période 2027-2031 en vue de guider la mise en œuvre de ses interventions, l'élaboration d'un nouveau Plan Stratégique de Développement en tenant des réalités et besoins actuels devient également une priorité.

Les présents Termes de Références sont élaborés dans le but de définir les objectifs ainsi la méthodologie de mise en œuvre de la phase d'élaboration du PSD 2027-2031.



2. Objectif Général

L'objectif général de cette activité est de procéder à l'élaboration du plan stratégique 2027-2031.

3. Objectifs Spécifiques

- Faire une analyse contextuelle des besoins humanitaires en République du Bénin et de développement au niveau de la CRB influençant sa performance institutionnelle et opérationnelle
- Identifier les priorités stratégiques de la SN pour la période 2027-2031 au regard de l'analyse contextuelle
- Développer et adopter le nouveau Plan Stratégique de Développement (2027-2031) de la SN.

4. Résultats attendus

- ✓ Une analyse contextuelle des besoins humanitaires en République du Bénin et de développement au niveau de la CRB influençant sa performance institutionnelle et opérationnelle est faite
- ✓ Les priorités stratégiques de la SN pour la période 2027-2031 sont identifiées au regard de l'analyse contextuelle
- ✓ Le nouveau Plan Stratégique 2027-2031 est développé et adopté

5. Méthodologie

La mise en œuvre de cette activité se déroulera à travers une approche participative, inclusive et transparente. En amont, au démarrage de cette mise en œuvre, la CRB mettra en place un dispositif institutionnel et de coordination de l'ensemble du processus en vue de garantir son implémentation efficace. Au cœur de ce dispositif, on retrouve trois mécanismes clés que :

- **Le recrutement d'un consultant externe chargé de la coordination opérationnelle du processus et d'élaboration du PSD 2027-2031 :**

La Société Nationale procédera au recrutement d'un consultant externe disposant d'une expertise avérée en évaluation stratégique, planification institutionnelle, gestion axée sur les résultats et développement organisationnel.



Le consultant aura pour responsabilités principales :

- Conduire l'analyse contextuelle des besoins humanitaires et des enjeux de performance institutionnelle ;
- Faciliter les ateliers participatifs de réflexion stratégique en lien avec l'élaboration du PSD.

Le recours à un consultant externe garantit la neutralité du processus, l'objectivité de l'analyse et l'application de standards méthodologiques reconnus. Il travaillera en étroite collaboration avec les équipes techniques et les organes de gouvernance de la Société Nationale.

▪ **La mise en place d'un comité de pilotage du processus**

Le comité de pilotage sera chargé d'assurer l'orientation stratégique, ainsi que la et des différentes étapes du processus. Le comité est composé de neuf **(09)** membres dont la composition se présente comme suit :

- ✓ Un président National
- ✓ Deux membres du Bureau National
- ✓ Deux membres des comités départementaux
- ✓ Deux membres de la coordination régionale
- ✓ Deux membres des comités locaux

▪ **La mise en place d'un comité d'appui technique**

Dans l'optique de disposer d'un cadre technique pouvant appuyer continuellement l'ensemble du processus, un comité d'appui technique sera mis en place. Ce comité aura pour rôle d'apporter un accompagnement technique continu au comité de pilotage et d'assurer la qualité méthodologique, la cohérence stratégique et la pertinence institutionnelle des livrables produits. Ce comité sera composé des membres du secrétariat Général :

- ✓ Secrétaire Général
- ✓ Responsable Département Influence (Communication, CEA, PGI et Action sociale)
- ✓ Directeur des Secours et Catastrophes
- ✓ Directeur de la Santé et Recherche
- ✓ Directeur du Partenariat



- ✓ Coordonnateur de la Planification
- ✓ Coordonnateur des Finances
- ✓ Responsable de l'administration et du Support
- ✓ Coordonnateurs des Opérations et de la Sécurité
- ✓ Chargé de la Mobilisation des Ressources
- ✓ Auditrice Interne

Le comité technique peut faire appel aux partenaires et représentants de l'Etat en fonction des besoins et sur des étapes clés du processus.

Le comité d'appui aura pour missions principales de :

- Valider l'ensemble des étapes du processus
- Valider les termes de référence et la méthodologie proposée par le consultant ;
- Faciliter l'accès aux informations et aux parties prenantes ;
- Assurer le suivi de la qualité et du respect du calendrier ;
- Examiner et valider les livrables intermédiaires
- Garantir l'alignement du futur PSD avec la vision institutionnelle et les priorités stratégiques de la Société Nationale.

Hormis les phases de préparation plus haut, l'implémentation opérationnelle de l'ensemble du processus se déroulera conformément aux objectifs définis suivant les étapes ci-après :

■ **Etape 1 : Analyse contextuelle et priorisation stratégique**

Cette étape se déroulera de façon globale en un atelier d'échanges qui regroupera les acteurs des différents comités (pilote et d'appui technique) ainsi que quelques membres du secrétariat général et de la gouvernance locale, départementale et nationale. Elle servira de cadre en amont de présentation synthétique des résultats de l'évaluation des besoins humanitaires faite courant le processus d'évaluation du PSD 2022-2026 afin de s'assurer d'une appropriation à tous les niveaux. Sur la base de cette présentation, une analyse croisée des vulnérabilités et des capacités de réponse en vue de favoriser une identification des principaux risques humanitaires, les populations les plus vulnérables et les capacités actuelles de réponse de la CRB. Par ailleurs, à cette étape une définition des priorités d'intervention (Une analyse sera faite selon



l'outil défini de manière concertée) sera effectuée avec une formulation de la vision de la CRB sur la période 2027-2031.

▪ **Etape 2 : Elaboration et adoption du PSD 2027-2031**

Cette dernière étape du processus se déclinera en plusieurs phases qui se présentent comme suit :

- ✓ Elaboration du nouveau Plan Stratégique de Développement
- ✓ Finalisation du nouveau Plan Stratégique de Développement
- ✓ Validation du nouveau Plan Stratégique de Développement
- ✓ Approbation du nouveau Plan Stratégique de Développement
- ✓ Adoption du nouveau Plan Stratégique de Développement

6. Liste des participants, lieu

Etape 2 : Analyse contextuelle et priorisation stratégique			
Atelier d'Analyse contextuelle et de priorisation stratégique	Participants (32) Comités de pilotage (09) Consultant (01) Comité technique (11) Partenaires Etatiques (05) Partenaires Mouvement (06)	Bohicon	03 jours
Etape 3 : Développement et adoption du nouveau Plan Stratégique de Développement			
Atelier d'élaboration du nouveau Plan Stratégique de Développement	Participants (16) Comité technique (11) Consultant (01) Autres cadres clés de la SN (04)	Bohicon	03 jours
Atelier de finalisation du nouveau Plan Stratégique de Développement	Participants (12) Comité technique (11) Consultant (01)	Bohicon	02 jours
Atelier de validation du nouveau Plan Stratégique de Développement	Participants (24) Comité d'appui technique (11) Consultant (01) Partenaires étatiques (05) Partenaires Mouvement (06)	Cotonou	02 jours



CROIX-ROUGE BENINOISE
SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963) 01 BP 0– 1 Tél. : (229) 20
21 28 86 / 68 00 13 01 / 68 00 13 02 Rue 29, Djassin / Porto-Novo / Bénin E-Mail :
croixrougebeninoisesg@yahoo.com

	Président (01)		
Atelier d'approbation du nouveau Plan Stratégique de Développement	Participants (14) : SG, Membres du Bureau National (9), CPISDO, CF, Ass SG, Ass PN	Bohicon	01 jour
Atelier d'Adoption du nouveau Plan Stratégique de Développement	Participants (36) : SG, Membres du Conseil d'Administration, CPISDO, CF, Ass Pr	Bohicon	01 jour